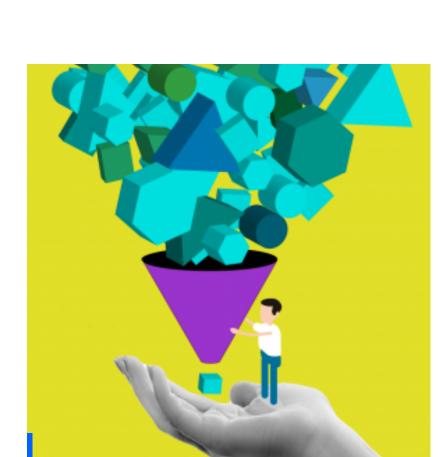
Annuaires

**International** 

**Talents** 

Le CNRS La Recherche **Innovation** 



Accueil > CNRS Info

### Le CNRS simplifie ses structures de recherche

01 décembre 2020 **RECHERCHE** 

La recherche évolue. Il doit en être de même pour les structures qui l'encadrent et la soutiennent. C'est pourquoi à compter du 1er janvier 2021, le CNRS adapte sa palette. L'objectif ? Simplifier et améliorer la visibilité de ses unités et de ses outils d'animation des communautés scientifiques.

#### Partager ce contenu

A - / A+

**Imprimer** 

L'année 1966 a changé à jamais le paysage de la recherche française avec la création du premier laboratoire associé. « À cette époque, le CNRS voulait se rapprocher des laboratoires universitaires les plus dynamiques, comme l'Institut de mathématiques de Strasbourg, afin de les encourager dans un contexte où l'Université était en pleine mutation », nous raconte Denis Guthleben, attaché scientifique au Comité pour l'histoire du CNRS. Victime de son succès, le modèle de laboratoire associé - structure placée sous la tutelle de plusieurs établissements favorisant la collaboration entre les acteurs de la recherche - devient rapidement une généralité. Il se transforme finalement en unité mixte de recherche (UMR) au milieu des années 1990. Le CNRS en compte aujourd'hui plus de 800 ♂.

Mais au fil du temps, d'autres types de structures que les UMR se multiplient, se complexifient et se réinventent en réponse à l'évolution des partenariats de recherche, mais aussi des lois 1 et de nouveaux accords-cadres. Ainsi, UMR, UMI, UPR, URA, LRC... toutes les lettres de l'alphabet (ou presque) se sont associées au sein de sigles et d'acronymes que l'on résume souvent par le mot « labo ». Bref des changements, il y en a eu. Et en 2021, il y en aura d'autres.

En témoigne la signature, le 6 novembre dernier par Antoine Petit, d'une décision portant sur l'organisation et le fonctionnement des unités du CNRS. Ainsi alors qu'en 2020 le CNRS dispose encore de 14 types de structures opérationnelles de recherche (SOR) et de services (SOS) différentes ; il n'y en aura plus que 6 à compter du 1<sup>er</sup>janvier 2021. Cette décision prise par le Conseil d'administration, après avis favorable du Conseil scientifique et du Comité technique, actualise donc le cadre applicable aux unités. Pourquoi ce changement ? « Certaines structures actuelles sont redondantes, d'autres ne sont plus utilisées. Il était temps de simplifier et de rendre cette nomenclature plus lisible », explique Virginie Bonnaillie-Noël, directrice de l'appui aux partenariats publics (DAPP) du CNRS. Alors quels changements dès 2021 ? On vous explique tout.

#### Du tri du côté des structures

Zéro, c'est le nombre d'unités de recherche associée (URA), de laboratoires de recherche communs (LRC) mais aussi d'instituts fédératifs de recherche (IFRC). Une première étape de simplification consiste donc à supprimer la possibilité de créer ces types de structures qui n'existaient déjà plus que sur le papier. Autre sigle qui disparaît : FRE pour Formation de recherche en évolution (21 structures en 2020). Ce label permettait de formaliser une situation transitoire comme la création, la restructuration ou la fermeture d'unités de recherche. « En pratique, les FRE fonctionnent comme des UMR mais avec une durée de vie plus courte. Or, il est tout à fait possible de créer des UMR pour une durée de deux ans par exemple - cinq ans étant la durée maximale. C'est pourquoi nous avons décidé de transformer les FRE en UMR. Le CNRS aura un dialogue resserré pour les unités créées pour une courte durée », explique Virginie Bonnaillie-Noël.

Après la suppression, la fusion. Les unités mixtes de service (UMS), les unités propres de service (UPS) seront désormais rassemblées avec les unités de service et de recherche (USR) sous la dénomination d'unités d'appui et de recherche (UAR). « Ces structures ont pour mission commune de mener des activités d'appui aux unités de recherche (service, appui logistique, support, soutien à certaines activités). Nous avons donc décidé de les regrouper afin de leur apporter davantage de visibilité », résume Virginie Bonnaillie-Noël. Malgré le changement de nom, ces structures (203 en 2020) auront toujours la même vocation.

Deux changements de noms, sans altération des modes de fonctionnement sont également à noter. Le premier est déjà utilisé depuis près d'un an : les unités mixtes internationales (UMI) se transforment officiellement en *International research lab* (IRL). Ce nom anglophone permet d'apporter une meilleure visibilité auprès des partenaires internationaux. Sur le sol français, les équipes de recherche labellisées (ERL - 21 en 2020) deviennent des équipes mixtes de recherche (EMR) en écho aux UMR. « L'appellation de « label » n'était pas cohérente avec notre objectif au sein de ces structures dont le CNRS n'est pas tutelle principale. Les EMR ont pour objectif de délimiter un périmètre d'action restreint à l'échelle d'une ou plusieurs équipes au sein de ces laboratoires », expose Virginie Bonnaillie-Noël.

Les deux autres structures phares que sont les 829 UMR et les 27 Unités propres de recherche (UPR), gérées uniquement par le CNRS sans partenaire universitaire, restent, quant à elles, inchangées. Tout comme les fédérations de recherche, ces regroupements d'unités peuvent être à la fois thématique (Photovoltaïque, Fusion par confinement magnétique-ITER, etc.) ou géographique.

#### Regrouper les outils d'animation de la recherche

Vous connaissez sans doute les groupements de recherche (GDR), les groupements de service (GDS) et les réseaux thématiques de la MITI<sup>2</sup>. Qu'en est-il des réseaux thématiques pluridisciplinaires (RPT) des instituts ou des fédérations de recherche d'animation régionaux ou nationaux? Le CNRS dispose d'une multitude d'outils d'animation de communautés autour d'une thématique donnée.

De tous ces outils, les GDR sont au cœur des changements. Ces structures, très dynamiques, animent de larges communautés autour de diverses thématiques, comme par exemple le GDR Polymères et océans (créé en 2019) ou celui sur la Sécurité informatique (depuis 2016). Un outil phare que le CNRS compte bien conserver, moyennant quelques modifications administratives. En effet, les GDR peuvent avoir de nombreuses tutelles, mais peu d'entre elles versent une dotation annuelle. « Afin d'alléger leur création, nous avons décidé d'en faire un outil CNRS ouvert à une large communauté. Il ne sera ainsi possible de réaliser une convention avec nos partenaires qu'en cas de versement de dotations », présente Virginie Bonnaillie-Noël. Dès janvier, il reviendra donc aux dix instituts de l'organisme de proposer la création de GDR. Une demande qui sera ensuite étudiée par le Directeur général délégué à la science du CNRS. La terminologie des GDR est cependant conservée.

L'ensemble des futurs structures et outils d'animation seront créés ou renouvelés pour une durée maximale de cinq ans. Les nouvelles appellations entreront en vigueur au  $1^{er}$  janvier 2021 pour toutes les créations et renouvellements, mais une période transitoire est à prévoir pour les unités en cours. La transition pourrait prendre jusqu'à quatre ans, date à laquelle toutes les structures auront été renouvelées ou fermées. Toutefois, le CNRS souhaite réaliser cette transition d'ici deux ans. « Nous allons échanger avec les différents partenaires afin d'obtenir leur accord et modifier les dénominations avant la fin des mandats des structures en cours », conclut Virginie Bonnaillie-Noël.

## **Notes**

- 1. Loi du 15 juillet 1982 d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France.
- 2. Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires.

# Voir aussi:



RECHERCHE « Labcom » : le CNRS fait

laboratoire commun avec les entreprises



17.12.2021 **RECHERCHE** Accélérateurs de particules :

l'expertise française s'exporte



17.12.2021 **RECHERCHE** Le CNRS planche sur le sujet des

inégalités éducatives

La fondation CNRS Pour accompagner et développer une recherche au meilleur niveau.



Voir le site







**NAVIGUER** 

Recherche Innovation International Talents Organigramme Instituts

Infrastructures de recherche

Comité national **CNRS** Info FAQ Presse Emploi [] Intranet [1] Délégations régionales Annuaires

**Documentations** 

Les newsletters du CNRS

Crédits

Accessibilité

**NOS LABELS** 

Tous nos RSS

**NOUS SUIVRE** 



Tous nos réseaux sociaux

Mentions légales

Données personnelles